



SAISON : 2024

COMPETITION : Magny Cours
à Monsieur le Directeur de Course

Monsieur le Directeur de Course,
Conformément à la réglementation en vigueur, nous avons procédé à des vérifications techniques dont nous vous communiquons ci-dessous le détail et les conclusions.

Essais Qualificatifs	1 ^{ère} Course	X	2 ^{ème} Course
----------------------	-------------------------	---	-------------------------

Points de contrôles		
Origine	N° Art.	Descriptif
4	B.O.P.	Hauteur de caisse
4	B.O.P.	Poids de la voiture
4	B.O.P.	Carrossage Av. + Ar.
4	§ 5.3.2	Contrôle sonométrique

Légendes :

1	Annexe J	3	Règlement sportif Champ. FFSA GT
2	Fiche d'homologation	4	Règlement technique Champ. FFSA GT

N° des véhicules concernés :

63	74	75							
----	----	----	--	--	--	--	--	--	--

OBSERVATIONS :

L'ensemble des voitures ont été vérifiées conformes sur les points objets des contrôles.

Le Commissaire Technique

Fait à : Magny Cours le 25/08/2024
Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	<u>25-08-2024</u>	Date de réception	25/08/2024
Heure	<u>15h05</u>	Heure	15h05
Signature		Signature	

